

In Extenso

4 rue de Copenhague
67300 Schiltigheim
Tél: +33 (0)3 88 18 02 00

38 boulevard de l'Europe
67500 Haguenau
Tél: +33 (0)3 88 73 79 90

12 rue des Genêts
67110 Gundershoffen
Tél: +33 (0)3 88 72 73 12

15A rue du Général de Gaulle
67170 Brumath
Tél: +33 (0)3 88 11 25 80

Rue de Rohan
67790 Steinbourg
Tél: +33 (0)3 88 02 86 11

AGENCE DU CLIMAT, le guichet des solutions

Association de droit local

2 Avenue de la Forêt-Noire
67000 STRASBOURG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

AGENCE DU CLIMAT

Association de droit local

2 Avenue de la Forêt-Noire
67000 STRASBOURG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AGENCE DU CLIMAT, le guichet des solutions relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons procédé à l'analyse des conventions de subvention : nous avons apprécié le rattachement des produits de subvention à l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

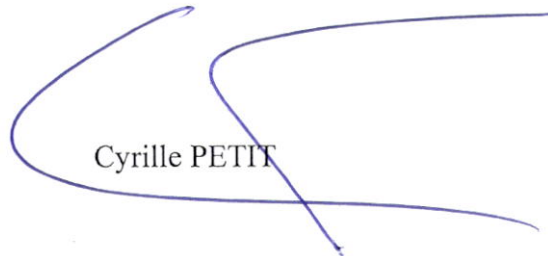
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 31 mai 2024

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO STRASBOURG-NORD



Cyrille PETIT

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	21 291,31	10 481,74	10 809,57	16 594,67
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	161 325,61	41 717,00	119 608,61	114 317,84
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	14 894,46		14 894,46	13 917,78
TOTAL (I)		197 511,38	52 198,74	145 312,64	144 830,29
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	82 393,49		82 393,49	9 020,20
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	503 197,08		503 197,08	560 000,00
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	200 000,00		200 000,00	
	DISPONIBILITES	690 211,20		690 211,20	642 745,24
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	21 962,71		21 962,71	28 429,53
	TOTAL (II)	1 497 764,48		1 497 764,48	1 240 194,97
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		1 695 275,86	52 198,74	1 643 077,12	1 385 025,26

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

14 894,46

13 917,78



Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	565 401,80	552 291,14
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	28 155,24	13 110,66
	Total des fonds propres (situation nette)	593 557,04	565 401,80
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	140 778,81	145 497,50
	Provisions réglementées		
Total des fonds propres		734 335,85	710 899,30
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	201 806,06	191 903,96
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés		201 806,06	191 903,96
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	4 033,00	1 808,00
	Total des provisions	4 033,00	1 808,00
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 430,54	61 248,13
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	163 109,79	116 665,87
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	497 361,88	302 500,00
Total des dettes		702 902,21	480 414,00
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 643 077,12	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		28 155,24	
(1) Dont à moins d'un an		702 902,21	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	267 182,73	209 253,16
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	106 477,26	1 200,00
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 019 511,59	930 833,28
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 461,63	
	Utilisations des fonds dédiés	1 903,96	
	Autres produits	35,41	281,04
Total des produits d'exploitation		1 408 572,58	1 141 567,48
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	253 556,23	187 141,20
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	58 427,07	35 313,69
	Salaires et traitements	759 431,13	507 002,71
	Charges sociales	271 160,38	190 904,16
	Dotation aux amortissements et dépréciations	32 316,67	18 421,28
	Dotation aux provisions	2 225,00	1 808,00
	Reports en fonds dédiés	11 806,06	191 903,96
	Autres charges	30 872,95	14 383,10
Total des charges d'exploitation		1 419 795,49	1 468 878,10
RESULTAT D'EXPLOITATION		(11 222,91)	(126 310,62)



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(11 222,91)	(5 310,62)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	7 264,64	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		7 264,64	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		7 264,64	
RESULTAT COURANT avant impôts		(3 958,27)	(5 310,62)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	32 113,51	18 421,28
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		32 113,51	18 421,28
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		32 113,51	18 421,28
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 447 950,73	1 159 988,76
TOTAL DES CHARGES		1 419 795,49	1 146 878,10
EXCEDENT ou DEFICIT		28 155,24	13 110,66
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			



Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 643 077 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 1 447 951 euros et un total **charges** de 1 419 795 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 28 155 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des Personnes morales de droit privé à but non lucratif, ainsi que, en l'absence de dispositions spécifiques au règlement précité, le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable Général

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il s'agit du troisième exercice de l'Association suite à sa création le 17/05/2021.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Les durées retenues sont les durées d'utilisation prévue:

- Site internet/Logiciels: 3 ans
- Matériel de transports: 5 ans
- Matériels pédagogiques: 3 ans
- Mobiliers: 10 ans

Immobilisations financières - Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements ont été comptabilisées conformément au règlement ANC 2018-06 et sont étalées au rythme de la durée d'utilisation des immobilisations financées.

Engagements de retraite

L'association a constaté ses engagements de retraite en provision pour risques et charges.

Le montant des droits est évalué à 4 033 €. Cette évaluation est obtenue par application des hypothèses suivantes:

- augmentation de la masse salariale: 3%
- age de départ à la retraite: 67 ans
- taux d'actualisation 3.5%
- turn over faible.



Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	21 291,31				21 291,31
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 291,31				21 291,31

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					59 537,17
	Instal., agencement, aménagement divers	51 986,92		7 550,25		35 140,06
	Matériel de transport	34 648,06		492,00		66 648,38
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	42 868,29		23 780,09		
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129 503,27		31 822,34		161 325,61

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	13 917,78		976,68		14 894,46
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 917,78		976,68		14 894,46

TOTAL	164 712,36		32 799,02			197 511,38
--------------	-------------------	--	------------------	--	--	-------------------



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	4 696,64	5 785,10		10 481,74
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 696,64	5 785,10		10 481,74
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	751,40	6 305,01		7 056,41
	Matériel de transport	6 068,21	7 050,33		13 118,54
	Matériel de bureau, mobilier	8 365,82	13 176,23		21 542,05
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		15 185,43	26 531,57		41 717,00
TOTAL		19 882,07	32 316,67		52 198,74



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS RELEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS RELEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	1 808,00	2 225,00		4 033,00
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 808,00	2 225,00		4 033,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		1 808,00	2 225,00		4 033,00
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			2 225,00		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	14 894,46	14 894,46	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	82 393,49	82 393,49	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	608,00	608,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	502 254,70	502 254,70	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	334,38	334,38	
	Charges constatées d'avance	21 962,71	21 962,71	
	TOTAL DES CREANCES	622 447,74	622 447,74	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	42 430,54	42 430,54		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	72 241,36	72 241,36		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 961,03	78 961,03		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 907,40	11 907,40		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	497 361,88	497 361,88		
	TOTAL DES DETTES	702 902,21	702 902,21		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	552 291,14	13 110,66			565 401,80
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	13 110,66	(13 110,66)	28 155,24		28 155,24
Situation nette	565 401,80		28 155,24		593 557,04
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	145 497,50		27 394,82	32 113,51	140 778,81
Provisions réglementées					
TOTAL	710 899,30		55 550,06	32 113,51	734 335,85



Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
FONDS DEDIES EMS Conseil mobilité	190 000,00					190 000,00	
FONDS DEDIES ADEME 2 Relais	1 903,96	806,88	1 903,96			806,88	
FONDS DEDIES ADEME 1 Mobilités							
FONDS DEDIES UE Climatefit		10 999,18				10 999,18	
FONDS DEDIES UE Decarbpro							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	191 903,96	11 806,06	1 903,96			201 806,06	



SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENTS

au 31/12/2023

Nom du Tiers Financeur	Activité	Subventions d'exploitation 2023	Subventions d'investissements 2023
Eurométropole de Strasbourg (EMS)	Fonctionnement	840 000 €	
	Investissement		27 395 €
UE Actee 2	Investissement (part cotis.)	-	9 816 €
	Investissement		9 816 €
Ademe Relais	Fonctionnement	24 300 €	
Ademe Mobilités durables	Fonctionnement	110 000 €	
Région Grand Est	Fonctionnement	1 000 €	
UE ClimateFit	Fonctionnement	17 647 €	
UE Decarbpro	Fonctionnement	15 898 €	
Etat - Aide Apprentis	Fonctionnement	10 667 €	
TOTAL		1 019 512 €	27 395 €



Variation des Subventions d'Investissement

Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
--	--------------	------------	---------------------------------------

Subventions d'investissement			
Subventions d'équipement	165 371,74	27 394,82	192 766,56
Autres subventions d'investissement			
Montant nominal	165 371,74	27 394,82	192 766,56
Quotes-parts virées au compte de résultat	19 874,24	32 113,51	51 987,75



Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			497 361,88
Ademe 2 Relais Air		52 500,00	
Ademe 1 Mobilités durables		110 000,00	
Climatfit UE		158 821,88	
Feder Conseil mobilité GE		176 040,00	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			497 361,88



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

